

AVORTEMENT : LES FEMMES DÉCIDENT !

Le **mardi 28 septembre** est la journée mondiale du droit à l'avortement. En France comme ailleurs, des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes avec un objectif : se mobiliser pour garantir ou élargir ce droit fondamental.

Avec le COVID, l'accès à l'IVG s'est encore dégradé. La décision de ne pas imposer le pass sanitaire à l'entrée de l'hôpital dans les cas d'IVG force en réalité les femmes à exposer directement la raison de leur venue, devant se justifier ainsi devant des personnes non soignantes et d'autres usagères. Et si la crise du Covid 19 a ralenti l'accès à tous les soins médicaux (dépistages, traitements, soins psychiatriques, chirurgies etc.) en surchargeant des structures déjà bien affaiblies par des années de réduction de moyens humains et matériels, pour l'IVG s'ajoute la question du délai légal d'avortement. Les retards de prise en charge peuvent donc avoir des conséquences dramatiques. Et pour celles qui seraient hors délais, la possibilité de pouvoir avorter ailleurs en Europe s'est encore compliquée par les limitations de déplacement dues au COVID.

Le gouvernement montre encore une fois son hypocrisie : la proposition de loi visant à l'allongement des délais de l'IVG à 14 semaines a été rejetée en janvier par le Sénat. Cette proposition de loi prévoyait également la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG et l'ouverture aux sage-femmes de la possibilité de réaliser des IVG chirurgicaux jusqu'à 10 semaines de grossesse. Cela aurait pourtant permis d'élargir grandement les possibilités de prise en charge dans un contexte où près de 8 % des centres pratiquant l'IVG en France ont fermé en dix ans, c'est-à-dire que 130 centres IVG ont fermé ces quinze dernières années.

La situation se dégrade et l'accès des femmes à leur droit à avorter est compromis. Il n'est pas tout d'autoriser légalement l'IVG si dans les faits rien ne permet d'y accéder !

Il ne faut pas sous-estimer les effets de la montée des extrêmes droites et des attaques réactionnaires contre les droits des femmes. On l'a vu aux états unis où le Texas a interdit l'IVG dès que les battements de cœur de l'embryon pourraient être détectés (environ à six semaines de grossesse, un moment où les femmes ignorent encore qu'elles sont enceintes), même en cas de viol. Les Texans sont par ailleurs incités à dénoncer les femmes qui y auraient accès et toute personne qui aurait pu leur venir en aide. En Pologne aussi l'accès (déjà très restreint !) à l'IVG est encore attaqué. L'extrême droite attaque dès qu'elle en a l'occasion le droit à l'avortement : que ce soit en le pénalisant, ou bien comme on l'a vu en France en attaquant directement les locaux des plannings familiaux (à Paris, Strasbourg, Nantes et Poitiers). Ces pourfendeurs de l'IVG au nom du « droit à la vie » sont aussi les opposants à la PMA pour toutes : encore et toujours contre les droits des femmes.

Aujourd'hui seuls 49 pays autorisent l'IVG, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et il ne faudra pas céder aux remises en question constantes de ce droit. Il en va de nos vies : dans le



l'Anticapitaliste
lanticapitaliste.org hebdo mensuel émission

POUR PRENDRE CONTACT

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil
Ou par mail à : contact@npa2009.org

Nom : Prénom : Ville :

Tél. : Mail :

contact@npa2009.org



monde une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin.

L'avortement est un combat de chaque instant pour toutes les femmes : il s'agit en fait de garantir l'accès à nos droits reproductifs, d'exercer notre autonomie, d'avoir un contrôle sur nos corps, de choisir pour et par nous-mêmes quand et comment fonder une famille si nous le voulons. Il s'agit de nous libérer du processus de domination masculine et de briser l'oppression patriarcale qui voudrait nous enfermer dans la sphère privée et familiale.

Pour cela, le droit à l'IVG s'accompagne nécessairement du libre accès à la contraception. Là aussi, il faut avancer : si la gratuité de la contraception pour les femmes de moins de 25 ans est évidemment une bonne nouvelle, il faut quand même rappeler que, passé cet âge, les femmes ne sont pas magiquement protégées d'une grossesse non désirée. Ce n'est pas non plus un cap fatidique où toutes les femmes désireraient d'un coup fonder une famille. Il faut garantir à toutes les femmes l'accès gratuit à la contraception, et le libre choix de cette dernière !

Les victoires sont possibles, elles reposent sur la mobilisation massive des femmes qui luttent pour leurs droits. Nous les avons vu avancer en Argentine et en Irlande, nous les voyons résister aux États-Unis et en Pologne : les femmes sont dans la rue et manifestent en nombre, elles se battent pour avoir le droit à disposer librement de leur corps. Alors une fois de plus et parce que cela sera toujours nécessaire tant que nous n'obtiendront pas ce droit partout nous donnerons rendez-vous dans la rue !

Pour garantir à toutes l'accès à l'IVG, il est urgent de :

- Allonger significativement les délais légaux pour accéder à l'IVG
- Supprimer la clause de conscience concernant les professionnels de santé concernant l'IVG
- Garantir le libre choix de la méthode employée (médicamenteuse, instrumentale) pour son IVG
- Ouvrir aux sage-femmes la possibilité de

réaliser des IVG

- Investir massivement et à hauteur des besoins en moyen humain et matériel pour garantir l'accès à l'IVG
- Rouvrir les centres IVG et les lits d'hôpitaux IVG fermés, rouvrir des centres de planification familiale
- Garantir la gratuité des méthodes de contraception pour toutes même après 25 ans
- Informer dès le collège, les jeunes de leurs droits concernant l'accès à la contraception et à l'IVG
- Soutenir toutes les femmes qui se battent pour obtenir le droit à l'IVG dans le monde

